(3) **COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (En liste)** DGFiP N° 2052 2023

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : SAS DROMEDIS — Néant ☐ *

			Exercice N			
			France	Exportations et livraisons intracommunautaires		Total
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA	114 790 834	FB	FC	114 790 834
	Production vendue — biens *	FD	8 971 680	FE	FF	8 971 680
	Production vendue — services *	FG	3 040 436	FH	FI	3 040 436
	Chiffres d'affaires nets *	FJ	126 802 951	FK	FL	126 802 951
	Production stockée*				FM	
	Production immobilisée*				FN	
	Subventions d'exploitation				FO	30 368
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges* (9)				FP	424 124
	Autres produits (1) (11)				FQ	154 269
	Total des produits d'exploitation (2) (I)				FR	127 411 713
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*				FS	101 058 788
	Variation de stock (marchandises)*				FT	(1 583 345)
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*				FU	3 139 956
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*				FV	7 002
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*				FW	5 727 650
	Impôts, taxes et versements assimilés*				FX	1 965 771
	Salaires et traitements*				FY	8 815 690
	Charges sociales (10)				FZ	2 716 506
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Sur immobilisations — dotations aux amortissements*				GA	1 828 064
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Sur immobilisations — dotations aux provisions*				GB	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Sur actif circulant : dotations aux provisions*				GC	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Pour risques et charges : dotations aux provisions				GD	244 309
	Autres charges (12)				GE	59 168
	Total des charges d'exploitation (4) (II)				GF	123 979 564
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)					GG	3 432 148
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée* (III)				GH	
	Perte supportée ou bénéfice transféré* (IV)				GI	
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)				GJ	163 018
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)				GK	
	Autres intérêts et produits assimilés (5)				GL	21 534
	Reprises sur provisions et transferts de charges				GM	
	Différences positives de change				GN	
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				GO	
	Total des produits financiers (V)				GP	184 552
CHARGES FINANCIERES	Dotations financières aux amortissements et provisions*				GQ	
	Intérêts et charges assimilées (6)				GR	60 097
	Différences négatives de change				GS	
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				GT	
	Total des charges financières (VI)				GU	60 097
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)					GV	124 455
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)					GW	3 556 604

(RENVOIS : voir tableau n° 2053) * Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Cegid Group

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

4 **COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (suite)**

DGFiP N° 2053 2023

Désignation de l'entreprise SAS DROMEDIS — Néant ☐ *

			Exercice N
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA	239 179
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB	137 771
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC	
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)	HD	376 950
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE	25 239
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF	110 328
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)	HG	
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)	HH	135 567
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		HI	241 383
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		HJ	680 283
Impôts sur les bénéfices * (X)		HK	678 561
	TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)	HL	127 973 216
	TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)	HM	125 534 073
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)		HN	2 439 143

RENVOIS

(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO	
(2) Dont	produits de locations immobilières	HY	
	produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci–dessous)	1G	
(3) Dont	– Crédit–bail mobilier *	HP	
	– Crédit–bail immobilier	HQ	
(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci–dessous)	1H	
(5)	Dont produits concernant les entreprises liées	1J	18 855
(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées	1K	25 158
(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art.238 bis du C.G.I.)	HX	62 000
(6ter)	Dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)	RC	
	Dont amortissements exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)	RD	
(9)	Dont transferts de charges	A1	234 828
(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)	A2	
	(Dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG–CRDS) A5		
(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3	
(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4	10 500
(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives A6	obligatoires A9	
	Dont cotisations facultatives Madelin A7	Dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite A8	

(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :

	Exercice N	
	Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels
Voir état annexe		

(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :

	Exercice N	
	Charges antérieures	Produits antérieurs

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Cegid Group

(1) **BILAN - ACTIF**

DGFiP N° 2050 2023

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : SAS DROMEDIS — Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* : 12

Adresse de l'entreprise : 95 rue Clair 26750 ST PAUL LES ROMANS — Durée de l'exercice précédent* : 12

Numéro SIRET* : 4 3 6 5 8 0 0 7 0 0 0 0 2 3 — Néant ☐ *

Exercice N clos le, 31/01/2023

				Brut 1		Amortissements, provisions 2	Net 3
		Capital souscrit non appelé (I)	AA				
ACTIF IMMOBILISÉ*	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB		AC		
		Frais de développement *	CX		CQ		
		Concessions, brevets et droits similaires	AF	41 459	AG	35 932	5 527
		Fonds commercial (1)	AH	4 006	AI		4 006
		Autres immobilisations incorporelles	AJ	1 268 163	AK	651 197	616 965
		Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL		AM		
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN	1 435 548	AO	771 251	664 296
		Constructions	AP	29 347 859	AQ	23 689 198	5 658 660
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	7 039 342	AS	5 428 112	1 611 229
		Autres immobilisations corporelles	AT	2 759 795	AU	2 052 427	707 368
		Immobilisations en cours	AV	431 879	AW		431 879
		Avances et acomptes	AX		AY		
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS		CT		
		Autres participations	CU	16 622 689	CV		16 622 689
		Créances rattachées à des participations	BB		BC		
		Autres titres immobilisés	BD		BE		
		Prêts	BF		BG		
		Autres immobilisations financières*	BH	14 820	BI		14 820
		TOTAL (II)	BJ	58 965 564	BK	32 628 120	26 337 444
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL	64 223	BM		64 223
		En cours de production de biens	BN		BO		
		En cours de production de services	BP		BQ		
		Produits intermédiaires et finis	BR		BS		
		Marchandises	BT	8 839 433	BU		8 839 433
		Avances et acomptes versés sur commandes	BV		BW		
	CRÉANCES	Clients et comptes rattachés (3)*	BX	716 844	BY		716 844
		Autres créances (3)	BZ	6 164 124	CA		6 164 124
		Capital souscrit et appelé, non versé	CB		CC		
	DIVERS	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CD	1 000 000	CE		1 000 000
		Disponibilités	CF	4 268 251	CG		4 268 251
Comptes de régularisation		Charges constatées d'avance (3)*	CH	327 066	CI		327 066
		TOTAL (III)	CJ	21 379 943	CK		21 379 943
		Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW				
		Primes de remboursement des obligations (V)	CM				
		Ecarts de conversion actif* (VI)	CN				
		TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)	CO	80 345 508	1A	32 628 120	47 717 387

Renvois : (1) Dont droit au bail : — (2) part à moins d'un an des immobilisations financières nettes : CP — (3) Part à plus d'un an CR : 1 520 419

Clause de réserve de propriété :* Immobilisations : — Stocks : — Créances :

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Cegid Group

(2) **BILAN - PASSIF avant répartition** DGFiP N° 2051 2023

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise SAS DROMEDIS — Néant ☐ *

			Exercice N
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 259 024)	DA	259 024
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB	13 736 882
	Ecarts de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)	DC	
	Réserve légale (3)	DD	25 902
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE	
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)	DF	
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ)	DG	11 319 092
	Report à nouveau	DH	
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	2 439 143
	Subventions d'investissement	DJ	
	Provisions réglementées *	DK	
	TOTAL (I)	DL	27 780 044
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM	
	Avances conditionnées	DN	
	TOTAL (II)	DO	
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP	517 394
	Provisions pour charges	DQ	
	TOTAL (III)	DR	517 394
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS	
	Autres emprunts obligataires	DT	
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	5 116 921
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)	DV	880 058
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW	
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	8 827 801
	Dettes fiscales et sociales	DY	4 105 469
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ	183 820
	Autres dettes	EA	288 859
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB	17 017
	TOTAL (IV)	EC	19 419 948
	Ecarts de conversion passif* **(V)**	ED	
	TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE	47 717 387

RENVOIS				
(1)	Écart de réévaluation incorporé au capital		1B	
(2)	Dont	Réserve spéciale de réévaluation (1959)	1C	
		Ecart de réévaluation libre	1D	
		Réserve de réévaluation (1976)	1E	
(3)	Dont réserve spéciale des plus–values à long terme *		EF	
(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an		EG	16 529 753
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP		EH	3 361

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Cegid Group

EKOSPHÈRE

DROMEDIS
SAS au capital de 259 024 Euros
RCS Romans 436 580 070

95 Rue Clair
26750 SAINT-PAUL-LES-ROMANS

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31 Janvier 2023

EKOSPHERE - AMC Consultant
Siège social : 1 Rue des Méridiens • 38130 ECHIROLLES
Tél. 04 76 40 80 08 • e-mail : contact.echirolles@ekosphere.biz •www.ekosphere.biz
SAS au capital de 50 000 € - RCS Grenoble 329 024 335 - Société d'expertise comptable inscrite au tableau de l'Ordre de Lyon
Société de commissariat aux comptes inscrite à la Compagnie Régionale Dauphiné-Savoie

DROMEDIS

SAS au capital de 259 024 Euros
RCS Romans 436 580 070

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 Janvier 2023

À l'assemblée générale de la société DROMEDIS,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société DROMEDIS relatifs à l'exercice clos le 31 janvier 2023, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1er février 2022 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués ainsi que sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés à l'assemblée générale.

En application de la loi, nous vous signalons que les informations relatives aux délais de paiement prévues à l'article D. 441-6 du code de commerce, pris en application de l'article L.441-6-1 dudit code, ne sont pas mentionnées dans le rapport de gestion.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;

- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;

- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Echirolles, le 12 juillet 2023

Le Commissaire aux Comptes
AMC Consultant

Benoît HAUSS

Bilan actif

	Brut	Amortissement Dépréciations	Net 31/01/2023	Net 31/01/2022
Capital souscrit non appelé				
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brvts, licences, logiciels, drts & val.similaires	41 460	35 932	5 528	
Fonds commercial (1)	4 006		4 006	4 006
Autres immobilisations incorporelles	1 268 163	651 198	616 966	670 230
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains	1 435 548	771 252	664 296	699 091
Constructions	29 347 859	23 689 199	5 658 661	6 671 163
Installations techniques, matériel et outillage industriels	7 039 343	5 428 113	1 611 230	1 753 632
Autres immobilisations corporelles	2 759 796	2 052 427	707 369	898 861
Immobilisations corporelles en cours	431 879		431 879	315 371
Avances et acomptes				
Immobilisations financières (2)				
Participations (mise en équivalence)				
Autres participations	16 622 689		16 622 689	16 622 757
Créances rattachées aux participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				799 000
Autres immobilisations financières	14 821		14 821	12 821
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	**58 965 565**	**32 628 121**	**26 337 444**	**28 446 932**
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Matières premières et autres approvisionnements	64 224		64 224	71 226
En-cours de production (biens et services)				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises	8 839 433		8 839 433	7 256 088
Avances et acomptes versés sur commandes				
Créances (3)				
Clients et comptes rattachés	716 844		716 844	428 078
Autres créances	6 164 124		6 164 124	6 774 100
Capital souscrit et appelé, non versé				
Divers				
Valeurs mobilières de placement	1 000 000		1 000 000	1 000 000
Disponibilités	4 268 251		4 268 251	4 170 357
Charges constatées d'avance (3)	327 066		327 066	259 287
TOTAL ACTIF CIRCULANT	**21 379 943**		**21 379 943**	**19 959 136**
Frais d'émission d'emprunt à étaler				
Primes de remboursement des obligations				
Ecarts de conversion actif				
TOTAL GENERAL	**80 345 508**	**32 628 121**	**47 717 387**	**48 406 068**
(1) Dont droit au bail				
(2) Dont à moins d'un an (brut)				
(3) Dont à plus d'un an (brut)			*1 520 420*	*1 550 436*

Bilan passif

	31/01/2023	31/01/2022
CAPITAUX PROPRES		
Capital	259 024	259 024
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	13 736 883	13 736 883
Ecart de réévaluation		
Réserve légale	25 902	25 902
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves	11 319 093	11 318 938
Report à nouveau		
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	**2 439 143**	**2 135 484**
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL CAPITAUX PROPRES	**27 780 045**	**27 476 231**
AUTRES FONDS PROPRES		
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Provisions pour risques	517 394	444 778
Provisions pour charges		
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	**517 394**	**444 778**
DETTES (1)		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)	5 116 921	8 023 243
Emprunts et dettes financières diverses (3)	880 059	553 594
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	8 827 801	7 839 007
Dettes fiscales et sociales	4 105 469	3 587 628
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	183 821	199 300
Autres dettes	288 860	282 288
Produits constatés d'avance	17 017	
TOTAL DETTES	**19 419 949**	**20 485 060**
Ecarts de conversion passif		
TOTAL GENERAL	**47 717 387**	**48 406 068**
(1) Dont à plus d'un an (a)	2 890 195	5 004 549
(1) Dont à moins d'un an (a)	16 529 754	15 480 511
(2) Dont concours bancaires et soldes créditeurs de banque	3 361	8 745
(3) Dont emprunts participatifs		
(a) A l'exception des avances et acomptes reçus sur commandes en cours		

Compte de résultat

	31/01/2023	31/01/2022
Produits d'exploitation (1)		
Ventes de marchandises	114 790 835	104 107 130
Production vendue (biens)	8 971 681	8 457 879
Production vendue (services)	3 040 436	2 557 739
Chiffre d'affaires net	**126 802 951**	**115 122 748**
Dont à l'exportation		
Production stockée		
Production immobilisée		
Subventions d'exploitation	30 368	79 628
Reprises sur provisions (et amortissements), transferts de charges	424 124	603 348
Autres produits	154 269	124 521
Total I	**127 411 713**	**115 930 246**
Charges d'exploitation (2)		
Achats de marchandises	101 058 789	89 833 800
Variations de stock	-1 583 345	4 114
Achats de matières premières et autres approvisionnements	3 139 956	2 879 693
Variations de stock	7 003	-18 229
Autres achats et charges externes (a)	5 727 651	5 691 642
Impôts, taxes et versements assimilés	1 965 772	1 797 849
Salaires et traitements	8 815 691	7 983 010
Charges sociales	2 716 507	2 473 370
Dotations aux amortissements et dépréciations :		
- Sur immobilisations : dotations aux amortissements	1 828 065	2 245 220
- Sur immobilisations : dotations aux dépréciations		
- Sur actif circulant : dotations aux dépréciations		
- Pour risques et charges : dotations aux provisions	244 309	
Autres charges	59 169	20 791
Total II	**123 979 565**	**112 911 260**
RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)	**3 432 148**	**3 018 986**
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun		
Bénéfice attribué ou perte transférée III		
Perte supportée ou bénéfice transféré IV		
Produits financiers		
De participation (3)	163 019	196 535
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)		
Autres intérêts et produits assimilés (3)	21 534	7 662
Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges		
Différences positives de change		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilièrers de placement		
Total V	**184 553**	**204 198**
Charges financières		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
Intérêts et charges assimilées (4)	60 097	5 232
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total VI	**60 097**	**5 232**
RESULTAT FINANCIER (V-VI)	**124 456**	**198 965**
RESULTAT COURANT avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)	**3 556 604**	**3 217 951**

Compte de résultat (suite)

	31/01/2023	31/01/2022
Produits exceptionnels		
Sur opérations de gestion	239 179	166 876
Sur opérations en capital	137 771	842
Reprises sur provisions et dépréciation et transferts de charges		105
Total produits exceptionnels (VII)	**376 950**	**167 823**
Charges exceptionnelles		
Sur opérations de gestion	25 239	45 784
Sur opérations en capital	110 328	450
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		611
Total charges exceptionnelles (VIII)	**135 567**	**46 846**
RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)	**241 383**	**120 977**
Participation des salariés aux résultats (IX)	680 283	590 444
Impôts sur les bénéfices (X)	678 561	613 000
Total des produits (I+III+V+VII)	**127 973 217**	**116 302 266**
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	**125 534 073**	**114 166 782**
BENEFICE OU PERTE	**2 439 143**	**2 135 484**
(a) Y compris :		
- Redevances de crédit-bail mobilier		
- Redevances de crédit-bail immobilier		
(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs		
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs		
(3) Dont produits concernant les entités liées	*18 856*	*5 762*
(4) Dont intérêts concernant les entités liées	*25 159*	*1 662*

Annexe

Règles et méthodes comptables

SAS DROMEDIS

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/01/2023, dont le total est de 47 717 387 euro
et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 2 439 143 euro.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/02/2022 au 31/01/2023.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été établis le 28/04/2023 par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/01/2023 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euro.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (Prix d'achat + frais accessoires).

Les éléments principaux d'une immobilisation corporelle sont comptabilisés séparément lorsque leur durée d'utilité estimée est significativement différente. Ils sont amortis selon leur mode d'utilisation en linéaire sur les durées suivantes :

* Concessions, logiciels et brevets : 3 à 5 ans
* Autres immobilisations incorporelles : 25 ans
* Aménagements des terrains : 5 à 30 ans
* Constructions : 20 à 30 ans
* Agencements des constructions : 3 à 20 ans
* Matériel et outillage industriels : 2 à 25 ans
* Installations générales, agencements et aménagements divers : 5 à 15 ans
* Matériel de transport : 5 ans
* Matériel de bureau : 2 à 5 ans
* Matériel informatique : 2 à 5 ans
* Mobilier : 5 à 8 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

Règles et méthodes comptables

Fonds commercial

Dans le cadre de l'application du règlement ANC n°2015-06, l'entreprise considère que l'usage de son fonds commercial n'est pas limité dans le temps. Un test de dépréciation est effectué en comparant la valeur nette comptable du fonds commercial à sa valeur vénale ou à la valeur d'usage. La valeur vénale est déterminée suivant des critères de rentabilité économique, d'usages dans la profession. Une provision pour dépréciation est comptabilisée le cas échéant.

Titres de participations

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

La valeur d'inventaire s'apprécie au regard des perspectives économiques, de la situation nette corrigée des éléments d'actif et de passif, et le cas échéant, d'une valeur de marché du fonds de commerce correspondant à l'activité de la filiale concernée.

Stocks

Les stocks sont évalués suivant la méthode du premier entré, premier sorti. Pour des raisons pratiques et sauf écart significatif, le dernier prix d'achat connu a été retenu.

Une dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est prise en compte lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Provisions

Les provisions sont comptabilisées lorsque, à la clôture de l'exercice, l'entreprise a une obligation à l'égard d'un tiers qui résulte d'un fait générateur passé et dont il est probable ou certain qu'elle provoquera une sortie de ressources au bénéfice de ce tiers, sans contrepartie au moins équivalente attendue de celui-ci. Cette obligation peut être d'ordre légale, réglementaire ou implicite. Ces provisions sont estimées selon leur nature en tenant compte des hypothèses les plus probables.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Engagement de retraite

La convention collective de l'entreprise prévoit des indemnités de fin de carrière. Il n'a pas été signé un accord particulier.

Les engagements correspondants n'ont pas été constatés sous la forme de provision.

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial	4 006			4 006
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	1 302 578	8 806	1 760	1 309 623
Immobilisations incorporelles	**1 306 584**	**8 806**	**1 760**	**1 313 630**
- Terrains	1 428 087	7 461		1 435 548
- Constructions sur sol propre	9 376 644			9 376 644
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions	19 864 501	107 464	750	19 971 215
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	6 830 279	338 447	129 383	7 039 343
- Installations générales, agencements aménagements divers	1 294 864	8 972		1 303 836
- Matériel de transport	433 585		166 750	266 835
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	794 280	38 246	29 065	803 461
- Emballages récupérables et divers	385 663			385 663
- Immobilisations corporelles en cours	315 371	116 508		431 879
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	**40 723 276**	**617 098**	**325 948**	**41 014 425**
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations	16 622 757	2	70	16 622 689
- Autres titres immobilisés				
- Prêts et autres immobilisations financières	811 821	2 000	799 000	14 821
Immobilisations financières	**17 434 578**	**2 002**	**799 070**	**16 637 510**
ACTIF IMMOBILISE	**59 464 438**	**627 906**	**1 126 779**	**58 965 565**

Immobilisations incorporelles

Fonds commercial

	31/01/2023
Éléments achetés	4 006
Éléments réévalués	
Éléments reçus en apport	
Total	**4 006**

Nantissement de fonds de commerce: au profit de la CASRA, en garantie de l'emprunt de 14 500K€, en cours au 31/01/2023.

Notes sur le bilan

Immobilisations corporelles

Le montant total des immobilisations corporelles nettes sur sol d'autrui s'élèvent à 4 160 299 euros.

Immobilisations financières

Liste des filiales et participations

Renseignements détaillés sur chaque titre

	Capital	Capitaux propres (autres que le capital)	Quote-part du capital détenue	Résultat du dernier exercice clos
- Filiales (détenues à + 50 %)				
EURL SAINT PAUL VOYAGES 26750 SAINT-PAUL-LES-ROMA	38 112	1 696 678	100,00	149 883
SCI LA ROMANAISE 26750 SAINT-PAUL-LES-ROMANS	209 465	136 501	99,99	136 501
SAS SADI 26750 SAINT-PAUL-LES-ROMANS	100 000	966 971	100,00	22 835
SCI L.V.R 26750 SAINT-PAUL-LES-ROMANS	7 622	26 176	99,80	26 176
- Participations (détenues entre 10 et 50%)				

Renseignements globaux sur toutes les filiales

	Valeur comptable Brute	Valeur comptable Nette	Montant des prêts et avances	Cautions et avals	Dividendes encaissés
- Filiales (détenues à + 50 %)	14 216 624	14 216 624	666 343	2 415 801	
- Participations (détenues entre 10 et 50%)					
- Autres filiales françaises					
- Autres filiales étrangères					
- Autres participations françaises					
- Autres participations étrangères					

Notes sur le bilan

Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentation	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	632 348	56 543	1 760	687 130
Immobilisations incorporelles	**632 348**	**56 543**	**1 760**	**687 130**
- Terrains	728 997	42 255		771 252
- Constructions sur sol propre	6 415 318	185 491		6 600 808
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions	16 154 665	934 475	750	17 088 390
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	5 076 648	480 849	129 383	5 428 113
- Installations générales, agencements aménagements divers	1 146 749	31 048		1 177 798
- Matériel de transport	114 964	73 354	56 492	131 827
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	747 818	24 050	29 065	742 803
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	**30 385 158**	**1 771 522**	**215 690**	**31 940 991**
ACTIF IMMOBILISE	**31 017 506**	**1 828 065**	**217 451**	**32 628 121**

Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 7 222 856 euro et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres	14 821		14 821
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	716 844	716 844	
Autres	6 164 124	4 643 704	1 520 420
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance	327 066	327 066	
Total	**7 222 856**	**5 687 615**	**1 535 241**
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice	799 000		

Produits à recevoir

	Montant
Client factures a etablir	333
Clients fae inter groupe	35 623
Fournisseurs rrr a obtenir	1 476 102
Prest services avoir à recevoir	1 019
Entretien magasin avoir à recevoir	243
AAR Honoraires	880
AAR Publicité	1 234
Frais postaux avoir à recevoir	10
AAR Entretien véhicules locations	1 368
Etat produits a recevoir	12 393
Credit debit div prod a recevoir	21 245
Comptes a terme prod a recevoir	1 093
Total	**1 551 542**

Notes sur le bilan

Capitaux propres

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 259 024,00 euro décomposé en 16 189 titres d'une valeur nominale de 16,00 euro.

	Nombre	Valeur nominale
Titres composant le capital social au début de l'exercice	16 189	16,00
Titres émis pendant l'exercice		
Titres remboursés pendant l'exercice		
Titres composant le capital social à la fin de l'exercice	16 189	16,00

Provisions

Tableau des provisions

	Provisions au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises utilisées de l'exercice	Reprises non utilisées de l'exercice	Provisions à la fin de l'exercice
Litiges					
Garanties données aux clients					
Pertes sur marchés à terme					
Amendes et pénalités					
Pertes de change					
Pensions et obligations similaires					
Pour impôts					
Renouvellement des immobilisations					
Gros entretien et grandes révisions					
Charges sociales et fiscales sur congés à payer					
Autres provisions pour risques et charges	444 778	244 309	147 433	24 260	517 394
Total	**444 778**	**244 309**	**147 433**	**24 260**	**517 394**
Répartition des dotations et des reprises de l'exercice :					
Exploitation		244 309	147 433	24 260	
Financières					
Exceptionnelles					

Notes sur le bilan

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 19 419 949 euro et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine	3 361	3 361		
- à plus de 1 an à l'origine	5 113 560	2 228 265	2 708 031	177 264
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)	880 059	875 159		4 900
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	8 827 801	8 827 801		
Dettes fiscales et sociales	4 105 469	4 105 469		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	183 821	183 821		
Autres dettes (**)	288 860	288 860		
Produits constatés d'avance	17 017	17 017		
Total	**19 419 949**	**16 529 754**	**2 708 031**	**182 164**
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice	111 191			
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice	3 012 129			
(**) Dont envers les associés	861 903			

Dettes garanties par des sûretés réelles

	Dettes garanties	Montant des suretés	Valeurs des biens donnés en garantie
Emprunts obligataires convertibles			
Autres emprunts obligataires			
Emprunts et dettes auprès d'établissements de crédit			
Emprunts et dettes divers	4 244 048	4 244 048	
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			
Dettes fournisseurs et comptes rattachés			
Dettes fiscales et sociales			
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
Autres dettes			
Total	**4 244 048**	**4 244 048**	

Notes sur le bilan

Charges à payer

	Montant
Frais généraux à payer	445 999
Frais sur achats à payer	493 893
Frais de personnel à payer	1 869 451
Impôts et taxes à payer	690 563
Autres frais à payer	3 361
Frais sur immobilsation à payer	26 598
Total	**3 529 865**

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
CCA Frais généraux	327 066		
Total	**327 066**		

Produits constatés d'avance

	Produits d'exploitation	Produits Financiers	Produits Exceptionnels
Produits constatés d avance	17 017		
Total	**17 017**		

Notes sur le compte de résultat

Chiffre d'affaires

Répartition par secteur d'activité

Secteur d'activité	31/01/2023
Ventes de marchandises	115 825 950
Ventes de produits finis	8 971 681
Prestations de services	2 526 285
Rabais, remises et ristournes	-695 190
Retrocession marchandises	174 226
TOTAL	**126 802 951**

Charges et produits financiers concernant les entreprises liées

Montant compris dans les charges financières : 25 159 euro
Montant compris dans les produits financiers : 18 856 euro

Charges et Produits exceptionnels

Résultat exceptionnel

Opérations de l'exercice

	Charges	Produits
Autres produits exceptionnels sur opération de gestion		3 958
Produits des cessions d'éléments d'actifs		137 771
Pénalités		108 610
Dégrèvement TVA		57 252
Litige CSPE		61 050
Produits exceptionnels sur exercices antérieurs		8 309
Pénalités et amendes	379	
Autres charges exceptionnelles sur opérations de gestion	297	
Valeur nette comptable des éléments d'actifs corporels cédés	110 258	
Valeur nette comptable des éléments d'actifs financiers cédés	70	
Charges sur exercices antérieurs	15 743	
Complément taxe foncière	8 820	
TOTAL	**135 567**	**376 950**

Notes sur le compte de résultat

Résultat et impôts sur les bénéfices

Ventilation de l'impôt

	Résultat avant Impôt	Impôt correspondant (*)	Résultat après Impôt
+ Résultat courant	3 556 604	771 198	2 785 406
+ Résultat exceptionnel	241 383	59 899	181 484
- Participations des salariés	680 283	152 536	527 747
Résultat comptable	**3 117 704**	**678 561**	**2 439 143**
(*) comporte les crédits d'impôt (montant repris de la colonne "Impôt correspondant")			

Notes sur le compte de résultat

Accroissements et allégements de la dette future d'impôt

La situation fiscale latente, compte tenu d'un taux d'impôt sur les sociétés valorisé à 25 %, fait ressortir une créance future d'un montant de 93 009 euro. Ce montant ne tient pas compte d'un éventuel paiement de la contribution sociale sur les bénéfices.

	Montant
Accroissements de la dette future d'impôt	
Liés aux amortissements dérogatoires	
Liés aux provisions pour hausse des prix	
Liés aux plus-values à réintégrer	
Liés à d'autres éléments	
A. Total des bases concourant à augmenter la dette future	
Allègements de la dette future d'impôt	
Liés aux provisions pour congés payés	
Liés aux provisions et charges à payer non déductibles de l'exercice	372 036
Liés à d'autres éléments	
B. Total des bases concourant à diminuer la dette future	**372 036**
C. Déficits reportables	
D. Moins-values à long terme	
Estimation du montant de la créance future	**93 009**
Base = (A - B - C - D)	
Impôt valorisé au taux de 25 %.	

Impôts sur les bénéfices - Intégration fiscale

A partir de l'exercice ouvert au 01/02/2020, la société SAS DROMEDIS est comprise dans le périmètre d'intégration fiscale du groupe SAS H2R, 95 rue clair 26750 SAINT-PAUL-LES-ROMANS.

Les dispositions de l'intégration résultant de la convention qui prévoit notamment :
- que chaque societé du groupe supporte l'impôt comme en l'absence d'intégration
- que les économies d'impôts liées au déficit viennent en résultat dans la societé mère

Autres informations

Effectif

Effectif moyen du personnel : 304 personnes dont 3 apprentis et 30 handicapés.

	Personnel salarié	Personnel mis à disposition
Cadres	26	
Agents de maîtrise et techniciens	32	
Employés	247	
Ouvriers		
Total	**304**	

Informations sur les dirigeants

Rémunérations allouées aux membres des organes de direction

Cette information n'est pas mentionnée car elle conduirait indirectement à donner une rémunération individuelle.

Identité de la société mère consolidant les comptes de la société

Dénomination sociale : H2R

Forme : SAS
SIREN : 853087955

Au capital de : 10 000 euro

Adresse du siège social :
95 RUE CLAIR
26750 SAINT PAUL LES ROMANS

Autres informations

Engagements financiers

Engagements donnés

	Montant en euro
Effets escomptés non échus	
Avals et cautions	*17 461 255*
Avals et cautions	17 461 255
Engagements en matière de pensions	396 867
Engagements de crédit-bail mobilier	
Engagements de crédit-bail immobilier	
Autres engagements donnés	
Total	**17 858 122**
Dont concernant :	
Les dirigeants	
Les filiales	2 415 801
Les participations	
Les autres entreprises liées	
Engagements assortis de suretés réelles	

Engagements de retraite

Montant des engagements pris en matière de pensions, compléments de retraite et indemnités assimilées : 396 867 euro
La convention collective appliquée est celle du commerce de détail et de gros à prédominance alimentaire.

Les hypothèses actuarielles retenues sont les suivantes :
- Départ à l'initiative du salarié
- Taux d'actualisation : 3 %
- Taux de croissance des salaires : 2.75 %
- Age de départ à la retraite : 67 ans
- Table de taux de mortalité : INSEE 2016-2018
- Taux de charges sociales : 32.38 %

L'Autorité des Normes Comptables, dans la mise à jour du 17 novembre 2021 de sa recommandation ANC 2013-02 propose deux méthodes d'évaluation des engagements de retraite et avantages similaires :
• Soit une méthode « rétrospective pro rata temporis » conforme aux dispositions de l'ancienne recommandation CNC 2003-R.01
• Soit une méthode « ANC 2021 » conforme à la norme IAS 19 révisée, selon laquelle la répartition des droits est faite de manière linéaire à partir de la date à laquelle chaque année de service est retenue pour l'acquisition des droits à prestations.

La méthode retenue par la société est la méthode « ANC 2021 ».

DROMEDIS

Société par Actions Simplifiée
Au capital de : 259 024 Euros
Siège social : 95 Rue Clair
26750 SAINT-PAUL-LES-ROMANS

RCS : 436 580 070 RCS ROMANS
SIRET : 436 580 070 000 23

I - PROPOSITION D'AFFECTATION DU RESULTAT (exercice clos le 31 janvier 2023)

* Dividendes ..... **2 439 143,19 euros**

Il est proposé en outre de procéder à une distribution de dividendes complémentaire d'un montant de **1 149 958,11 euros** à prélever sur le compte « Autres réserves ».

Le dividende global s'élève à **3 589 101,30 euros**, soit un dividende de **221,70 Euros** par action. Il est éligible, soit au prélèvement forfaitaire unique (PFU), soit sur option globale pour le barème progressif, à l'abattement édicté par l'article 158-3-2° à 4° du Code Général des Impôts à concurrence d'une somme de **665,10 euros**, et soumis au prélèvement forfaitaire non libératoire (PFNL) à la source édictée par l'article 117 Quater du même code.

Le solde, soit **3 588 436,20 euros** n'étant, en ce qui le concerne, pas éligible auxdits abattements et prélèvement.

Conformément à la loi, il est rappelé qu'il a été procédé à des distributions de dividendes au titre des trois derniers exercices, savoir :

Exercices	**Dividendes par action**	**Revenu par action éligible au PFU ou sur option à l'abattement édicté par l'article 158-3- 2° à 4 du CGI** *(personnes physiques)*	**Revenu par action non éligible au PFU ni à l'abattement édicté par l'article 158-3-2° à 4 du CGI** *(personnes morales)*
2020	101,00€	101,00€ (soit un montant global de 303,00€)	101,00€ (soit un montant global de 1 634 786,00€)
2021	109,54€	109,54€ (soit un montant global de 328,62€)	109,54€ (soit un montant global de 1 773 014,44€)
2022	131,90€	131,90€ (soit un montant global de 395,70€)	131,90€ (soit un montant global de 2 134 933,40€)

L'Assemblée Générale rappelle en outre que les associés ont décidé suivant acte portant **décision collective des associés du 15 mai 2020**, une distribution exceptionnelle de dividendes prélevée sur le compte « Autres réserves » à hauteur de **65 079,78 Euros**, soit un dividende de 4,02 Euros par actions.

Le dividende global de 65 079,78 Euros était éligible, soit - au prélèvement forfaire unique (PFU) - soit - sur option globale pour le barème progression - à l'abattement édicté par l'article 158-3 2° à 4° du Code Général des Impôts, à concurrence d'une somme de 12,06 Euros, et était soumis au prélèvement forfaitaire non libératoire à la source (PFNL), édicté par l'article 117 Quater du même code. Le solde, soit la somme de 65 067,72 Euros n'était pas éligible auxdits abattements et prélèvements.

II - RESOLUTION VOTEE PAR L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 27 JUILLET 2023

RESOLUTION SUR L'AFFECTATION DU RESULTAT

L'Assemblée Générale approuve l'affectation du résultat proposée par le Président, savoir :

* Dividendes ..... **2 439 143,19 euros**

Il est proposé en outre de procéder à une distribution de dividendes complémentaire d'un montant de **1 149 958,11 euros** à prélever sur le compte « Autres réserves ».

Le dividende global s'élève à **3 589 101,30 euros**, soit un dividende de **221,70 Euros** par action. Il est éligible, soit au prélèvement forfaitaire unique (PFU), soit sur option globale pour le barème progressif, à l'abattement édicté par l'article 158-3-2° à 4° du Code Général des Impôts à concurrence d'une somme de **665,10 euros**, et soumis au prélèvement forfaitaire non libératoire (PFNL) à la source édictée par l'article 117 Quater du même code.

Le solde, soit **3 588 436,20 euros** n'étant, en ce qui le concerne, pas éligible auxdits abattements et prélèvement.

Conformément à la loi, il est rappelé qu'il a été procédé à des distributions de dividendes au titre des trois derniers exercices, savoir :

Exercices	**Dividendes par action**	**Revenu par action éligible au PFU ou sur option à l'abattement édicté par l'article 158-3- 2° à 4 du CGI** *(personnes physiques)*	**Revenu par action non éligible au PFU ni à l'abattement édicté par l'article 158-3-2° à 4 du CGI** *(personnes morales)*
2020	101,00€	101,00€ (soit un montant global de 303,00€)	101,00€ (soit un montant global de 1 634 786,00€)
2021	109,54€	109,54€ (soit un montant global de 328,62€)	109,54€ (soit un montant global de 1 773 014,44€)
2022	131,90€	131,90€ (soit un montant global de 395,70€)	131,90€ (soit un montant global de 2 134 933,40€)

L'Assemblée Générale rappelle en outre que les associés ont décidé suivant acte portant **décision collective des associés du 15 mai 2020**, une distribution exceptionnelle de dividendes prélevée sur le compte « Autres réserves » à hauteur de **65 079,78 Euros**, soit un dividende de 4,02 Euros par actions.

Le dividende global de 65 079,78 Euros était éligible, soit - au prélèvement forfaire unique (PFU) - soit - sur option globale pour le barème progression - à l'abattement édicté par l'article 158-3 2° à 4° du Code Général des Impôts, à concurrence d'une somme de 12,06 Euros, et était soumis au prélèvement forfaitaire non libératoire à la source (PFNL), édicté par l'article 117 Quater du même code. Le solde, soit la somme de 65 067,72 Euros n'était pas éligible auxdits abattements et prélèvements.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité

Le Président

Annexe

Règles et méthodes comptables

SAS DROMEDIS

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/01/2023, dont le total est de 47 717 387 euro
et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 2 439 143 euro.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/02/2022 au 31/01/2023.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été établis le 28/04/2023 par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/01/2023 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :
- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euro.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (Prix d'achat + frais accessoires).

Les éléments principaux d'une immobilisation corporelle sont comptabilisés séparément lorsque leur durée d'utilité estimée est significativement différente. Ils sont amortis selon leur mode d'utilisation en linéaire sur les durées suivantes :

* Concessions, logiciels et brevets : 3 à 5 ans
* Autres immobilisations incorporelles : 25 ans
* Aménagements des terrains : 5 à 30 ans
* Constructions : 20 à 30 ans
* Agencements des constructions : 3 à 20 ans
* Matériel et outillage industriels : 2 à 25 ans
* Installations générales, agencements et aménagements divers : 5 à 15 ans
* Matériel de transport : 5 ans
* Matériel de bureau : 2 à 5 ans
* Matériel informatique : 2 à 5 ans
* Mobilier : 5 à 8 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

Règles et méthodes comptables

Fonds commercial

Dans le cadre de l'application du règlement ANC n°2015-06, l'entreprise considère que l'usage de son fonds commercial n'est pas limité dans le temps. Un test de dépréciation est effectué en comparant la valeur nette comptable du fonds commercial à sa valeur vénale ou à la valeur d'usage. La valeur vénale est déterminée suivant des critères de rentabilité économique, d'usages dans la profession. Une provision pour dépréciation est comptabilisée le cas échéant.

Titres de participations

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

La valeur d'inventaire s'apprécie au regard des perspectives économiques, de la situation nette corrigée des éléments d'actif et de passif, et le cas échéant, d'une valeur de marché du fonds de commerce correspondant à l'activité de la filiale concernée.

Stocks

Les stocks sont évalués suivant la méthode du premier entré, premier sorti. Pour des raisons pratiques et sauf écart significatif, le dernier prix d'achat connu a été retenu.

Une dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est prise en compte lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Provisions

Les provisions sont comptabilisées lorsque, à la clôture de l'exercice, l'entreprise a une obligation à l'égard d'un tiers qui résulte d'un fait générateur passé et dont il est probable ou certain qu'elle provoquera une sortie de ressources au bénéfice de ce tiers, sans contrepartie au moins équivalente attendue de celui-ci. Cette obligation peut être d'ordre légale, réglementaire ou implicite. Ces provisions sont estimées selon leur nature en tenant compte des hypothèses les plus probables.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Engagement de retraite

La convention collective de l'entreprise prévoit des indemnités de fin de carrière. Il n'a pas été signé un accord particulier.

Les engagements correspondants n'ont pas été constatés sous la forme de provision.

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial	4 006			4 006
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	1 302 578	8 806	1 760	1 309 623
Immobilisations incorporelles	**1 306 584**	**8 806**	**1 760**	**1 313 630**
- Terrains	1 428 087	7 461		1 435 548
- Constructions sur sol propre	9 376 644			9 376 644
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions	19 864 501	107 464	750	19 971 215
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	6 830 279	338 447	129 383	7 039 343
- Installations générales, agencements aménagements divers	1 294 864	8 972		1 303 836
- Matériel de transport	433 585		166 750	266 835
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	794 280	38 246	29 065	803 461
- Emballages récupérables et divers	385 663			385 663
- Immobilisations corporelles en cours	315 371	116 508		431 879
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	**40 723 276**	**617 098**	**325 948**	**41 014 425**
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations	16 622 757	2	70	16 622 689
- Autres titres immobilisés				
- Prêts et autres immobilisations financières	811 821	2 000	799 000	14 821
Immobilisations financières	**17 434 578**	**2 002**	**799 070**	**16 637 510**
ACTIF IMMOBILISE	**59 464 438**	**627 906**	**1 126 779**	**58 965 565**

Immobilisations incorporelles

Fonds commercial

	31/01/2023
Éléments achetés	4 006
Éléments réévalués	
Éléments reçus en apport	
Total	**4 006**

Nantissement de fonds de commerce: au profit de la CASRA, en garantie de l'emprunt de 14 500K€, en cours au 31/01/2023.

Notes sur le bilan

Immobilisations corporelles

Le montant total des immobilisations corporelles nettes sur sol d'autrui s'élèvent à 4 160 299 euros.

Immobilisations financières

Liste des filiales et participations

Renseignements détaillés sur chaque titre

	Capital	Capitaux propres (autres que le capital)	Quote-part du capital détenue	Résultat du dernier exercice clos
- Filiales (détenues à + 50 %)				
EURL SAINT PAUL VOYAGES 26750 SAINT-PAUL-LES-ROMA	38 112	1 696 678	100,00	149 883
SCI LA ROMANAISE 26750 SAINT-PAUL-LES-ROMANS	209 465	136 501	99,99	136 501
SAS SADI 26750 SAINT-PAUL-LES-ROMANS	100 000	966 971	100,00	22 835
SCI L.V.R 26750 SAINT-PAUL-LES-ROMANS	7 622	26 176	99,80	26 176
- Participations (détenues entre 10 et 50%)				

Renseignements globaux sur toutes les filiales

	Valeur comptable Brute	Valeur comptable Nette	Montant des prêts et avances	Cautions et avals	Dividendes encaissés
- Filiales (détenues à + 50 %)	14 216 624	14 216 624	666 343	2 415 801	
- Participations (détenues entre 10 et 50%)					
- Autres filiales françaises					
- Autres filiales étrangères					
- Autres participations françaises					
- Autres participations étrangères					

Notes sur le bilan

Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentation	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	632 348	56 543	1 760	687 130
Immobilisations incorporelles	**632 348**	**56 543**	**1 760**	**687 130**
- Terrains	728 997	42 255		771 252
- Constructions sur sol propre	6 415 318	185 491		6 600 808
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions	16 154 665	934 475	750	17 088 390
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	5 076 648	480 849	129 383	5 428 113
- Installations générales, agencements aménagements divers	1 146 749	31 048		1 177 798
- Matériel de transport	114 964	73 354	56 492	131 827
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	747 818	24 050	29 065	742 803
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	**30 385 158**	**1 771 522**	**215 690**	**31 940 991**
ACTIF IMMOBILISE	**31 017 506**	**1 828 065**	**217 451**	**32 628 121**

Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 7 222 856 euro et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres	14 821		14 821
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	716 844	716 844	
Autres	6 164 124	4 643 704	1 520 420
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance	327 066	327 066	
Total	**7 222 856**	**5 687 615**	**1 535 241**
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice	799 000		

Produits à recevoir

	Montant
Client factures a etablir	333
Clients fae inter groupe	35 623
Fournisseurs rrr a obtenir	1 476 102
Prest services avoir à recevoir	1 019
Entretien magasin avoir à recevoir	243
AAR Honoraires	880
AAR Publicité	1 234
Frais postaux avoir à recevoir	10
AAR Entretien véhicules locations	1 368
Etat produits a recevoir	12 393
Credit debit div prod a recevoir	21 245
Comptes a terme prod a recevoir	1 093
Total	**1 551 542**

Notes sur le bilan

Capitaux propres

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 259 024,00 euro décomposé en 16 189 titres d'une valeur nominale de 16,00 euro.

	Nombre	Valeur nominale
Titres composant le capital social au début de l'exercice	16 189	16,00
Titres émis pendant l'exercice		
Titres remboursés pendant l'exercice		
Titres composant le capital social à la fin de l'exercice	16 189	16,00

Provisions

Tableau des provisions

	Provisions au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises utilisées de l'exercice	Reprises non utilisées de l'exercice	Provisions à la fin de l'exercice
Litiges					
Garanties données aux clients					
Pertes sur marchés à terme					
Amendes et pénalités					
Pertes de change					
Pensions et obligations similaires					
Pour impôts					
Renouvellement des immobilisations					
Gros entretien et grandes révisions					
Charges sociales et fiscales sur congés à payer					
Autres provisions pour risques et charges	444 778	244 309	147 433	24 260	517 394
Total	**444 778**	**244 309**	**147 433**	**24 260**	**517 394**
Répartition des dotations et des reprises de l'exercice :					
Exploitation		244 309	147 433	24 260	
Financières					
Exceptionnelles					

Notes sur le bilan

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 19 419 949 euro et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine	3 361	3 361		
- à plus de 1 an à l'origine	5 113 560	2 228 265	2 708 031	177 264
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)	1 741 962	1 737 062		4 900
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	8 827 801	8 827 801		
Dettes fiscales et sociales	4 105 469	4 105 469		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	183 821	183 821		
Autres dettes (**)	288 860	288 860		
Produits constatés d'avance	17 017	17 017		
Total	**19 419 949**	**16 529 754**	**2 708 031**	**182 164**
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice	111 191			
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice	3 012 129			
(**) Dont envers les associés	861 903			

Dettes garanties par des sûretés réelles

	Dettes garanties	Montant des suretés	Valeurs des biens donnés en garantie
Emprunts obligataires convertibles			
Autres emprunts obligataires			
Emprunts et dettes auprès d'établissements de crédit			
Emprunts et dettes divers	4 244 048	4 244 048	
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			
Dettes fournisseurs et comptes rattachés			
Dettes fiscales et sociales			
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
Autres dettes			
Total	**4 244 048**	**4 244 048**	

Notes sur le bilan

Charges à payer

	Montant
Frais généraux à payer	445 999
Frais sur achats à payer	493 893
Frais de personnel à payer	1 869 451
Impôts et taxes à payer	690 563
Autres frais à payer	3 361
Frais sur immobilsation à payer	26 598
Total	**3 529 865**

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
CCA Frais généraux	327 066		
Total	**327 066**		

Produits constatés d'avance

	Produits d'exploitation	Produits Financiers	Produits Exceptionnels
Produits constatés d avance	17 017		
Total	**17 017**		

Notes sur le compte de résultat

Chiffre d'affaires

Répartition par secteur d'activité

Secteur d'activité	31/01/2023
Ventes de marchandises	115 825 950
Ventes de produits finis	8 971 681
Prestations de services	2 526 285
Rabais, remises et ristournes	-695 190
Retrocession marchandises	174 226
TOTAL	**126 802 951**

Charges et produits financiers concernant les entreprises liées

Montant compris dans les charges financières : 25 159 euro
Montant compris dans les produits financiers : 18 856 euro

Charges et Produits exceptionnels

Résultat exceptionnel

Opérations de l'exercice

	Charges	Produits
Autres produits exceptionnels sur opération de gestion		3 958
Produits des cessions d'éléments d'actifs		137 771
Pénalités		108 610
Dégrèvement TVA		57 252
Litige CSPE		61 050
Produits exceptionnels sur exercices antérieurs		8 309
Pénalités et amendes	379	
Autres charges exceptionnelles sur opérations de gestion	297	
Valeur nette comptable des éléments d'actifs corporels cédés	110 258	
Valeur nette comptable des éléments d'actifs financiers cédés	70	
Charges sur exercices antérieurs	15 743	
Complément taxe foncière	8 820	
TOTAL	**135 567**	**376 950**

Notes sur le compte de résultat

Résultat et impôts sur les bénéfices

Ventilation de l'impôt

	Résultat avant Impôt	Impôt correspondant (*)	Résultat après Impôt
+ Résultat courant	3 556 604	771 198	2 785 406
+ Résultat exceptionnel	241 383	59 899	181 484
- Participations des salariés	680 283	152 536	527 747
Résultat comptable	**3 117 704**	**678 561**	**2 439 143**
(*) comporte les crédits d'impôt (montant repris de la colonne "Impôt correspondant")			

Notes sur le compte de résultat

Accroissements et allégements de la dette future d'impôt

La situation fiscale latente, compte tenu d'un taux d'impôt sur les sociétés valorisé à 25 %, fait ressortir une créance future d'un montant de 93 009 euro. Ce montant ne tient pas compte d'un éventuel paiement de la contribution sociale sur les bénéfices.

	Montant
Accroissements de la dette future d'impôt	
Liés aux amortissements dérogatoires	
Liés aux provisions pour hausse des prix	
Liés aux plus-values à réintégrer	
Liés à d'autres éléments	
A. Total des bases concourant à augmenter la dette future	
Allègements de la dette future d'impôt	
Liés aux provisions pour congés payés	
Liés aux provisions et charges à payer non déductibles de l'exercice	372 036
Liés à d'autres éléments	
B. Total des bases concourant à diminuer la dette future	**372 036**
C. Déficits reportables	
D. Moins-values à long terme	
Estimation du montant de la créance future	**93 009**
Base = (A - B - C - D)	
Impôt valorisé au taux de 25 %.	

Impôts sur les bénéfices - Intégration fiscale

A partir de l'exercice ouvert au 01/02/2020, la société SAS DROMEDIS est comprise dans le périmètre d'intégration fiscale du groupe SAS H2R, 95 rue clair 26750 SAINT-PAUL-LES-ROMANS.

Les dispositions de l'intégration résultant de la convention qui prévoit notamment :
- que chaque societé du groupe supporte l'impôt comme en l'absence d'intégration
- que les économies d'impôts liées au déficit viennent en résultat dans la societé mère

Autres informations

Effectif

Effectif moyen du personnel : 304 personnes dont 3 apprentis et 30 handicapés.

	Personnel salarié	Personnel mis à disposition
Cadres	26	
Agents de maîtrise et techniciens	32	
Employés	247	
Ouvriers		
Total	**304**	

Informations sur les dirigeants

Rémunérations allouées aux membres des organes de direction

Cette information n'est pas mentionnée car elle conduirait indirectement à donner une rémunération individuelle.

Identité de la société mère consolidant les comptes de la société

Dénomination sociale : H2R

Forme : SAS
SIREN : 853087955

Au capital de : 10 000 euro

Adresse du siège social :
95 RUE CLAIR
26750 SAINT PAUL LES ROMANS

Autres informations

Engagements financiers

Engagements donnés

	Montant en euro
Effets escomptés non échus	
Avals et cautions	*17 461 255*
Avals et cautions	17 461 255
Engagements en matière de pensions	396 867
Engagements de crédit-bail mobilier	
Engagements de crédit-bail immobilier	
Autres engagements donnés	
Total	**17 858 122**
Dont concernant :	
Les dirigeants	
Les filiales	2 415 801
Les participations	
Les autres entreprises liées	
Engagements assortis de suretés réelles	

Engagements de retraite

Montant des engagements pris en matière de pensions, compléments de retraite et indemnités assimilées : 396 867 euro
La convention collective appliquée est celle du commerce de détail et de gros à prédominance alimentaire.

Les hypothèses actuarielles retenues sont les suivantes :
- Départ à l'initiative du salarié
- Taux d'actualisation : 3 %
- Taux de croissance des salaires : 2.75 %
- Age de départ à la retraite : 67 ans
- Table de taux de mortalité : INSEE 2016-2018
- Taux de charges sociales : 32.38 %

L'Autorité des Normes Comptables, dans la mise à jour du 17 novembre 2021 de sa recommandation ANC 2013-02 propose deux méthodes d'évaluation des engagements de retraite et avantages similaires :
• Soit une méthode « rétrospective pro rata temporis » conforme aux dispositions de l'ancienne recommandation CNC 2003-R.01
• Soit une méthode « ANC 2021 » conforme à la norme IAS 19 révisée, selon laquelle la répartition des droits est faite de manière linéaire à partir de la date à laquelle chaque année de service est retenue pour l'acquisition des droits à prestations.

La méthode retenue par la société est la méthode « ANC 2021 ».